



Colmar

La Ville de Colmar

Ville : 70 251 habitants

Chef lieu du département du Haut-Rhin

recrute

**pour son service Voies Publiques et Réseaux
un technicien bureau d'études d'aménagement de voirie (h/f)**

Missions :

Sous la responsabilité du chef de service et de la hiérarchie administrative, vous êtes chargé(e) :

- de l'élaboration et la conduite de projets structurants (aménagement de voirie, aménagements cyclables, signalisation,...)
- de la conception et réalisation d'opérations d'aménagement, de rénovation ou de mise en accessibilité de la voirie communale
- du contrôle de la réalisation de travaux confiés aux entreprises et de la rédaction des documents de maîtrise d'œuvre (ordres de service, procès-verbaux, constats,...)
- de la coordination des intervenants dans l'acte de construire (concessionnaires, laboratoire de contrôle des travaux,...)
- du suivi et la rénovation ou du remplacement d'éléments connexes (ouvrages d'art, garde-corps, portiques, voies ferrées, chemins ruraux,...)
- de la concertation des riverains et propriétaires fonciers (préparation des documents, présentation, bilans,...)
- de la rédaction des programmes et pièces de marché pour la consultation d'entreprises (travaux, maîtrise d'œuvre éventuelle)
- de la rédaction de courriers
- du suivi administratif et financier des opérations

Activités complémentaires :

- participation aux astreintes hivernales (surveillance des conditions de circulation, déclenchement et suivi des opérations de déneigement,...)

Liste des activités non exhaustive qui peut varier en fonction des besoins et des obligations du service

Profil :

Cadre d'emplois des techniciens (catégorie B) de préférence

Savoir-faire et qualités :

- titulaire au minimum d'un diplôme BAC + 2 dans le domaine des travaux publics ou équivalent
- expérience indispensable dans le domaine de la gestion de chantier de travaux publics
- connaissance du code des marchés publics et des règles de la comptabilité publique
- connaissances réglementaires, géométriques et structurelles en aménagement urbain
- bonnes capacités rédactionnelles et relationnelles
- maîtrise des outils informatiques dont AUTOCAD, Word, et Excel
- rigueur et esprit de synthèse
- sens des responsabilités et intégrité
- capacité à travailler en équipe
- sens du service public
- permis B indispensable

Spécificités du poste :

Temps de travail hebdomadaire : 38h30 réparties sur 5 jours travaillés : du lundi au vendredi (avec ARTT)

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser, avant le 28/02/2017 à :

Monsieur le Maire de la Ville de Colmar

Direction des Ressources Humaines

B.P 50528

68021 COLMAR CEDEX